# Intoxication d'une personne à son insu Ressources d'aide



# Aide de premier recours

## Aller à l'urgence pour:

- traiter des symptômes sévères d'intoxication ou un état de santé inquiétant (appeler le 9-1-1 au besoin);
- réaliser une trousse urinaire légale si:
  - la personne victime y consent et a l'intention de porter plainte,
  - · la personne victime n'a pas subi d'agression sexuelle,
  - · l'intoxication remonte à 48 h ou moins.

## Appeler Info-aide violence sexuelle au 1 888 933-9007 pour:

- avoir du soutien si la personne victime a été <u>agressée sexuellement ou si elle a des</u> <u>doutes</u> (certaines agressions ne laissent pas de traces);
- être rapidement dirigé vers un centre désigné pour l'intervention médicosociale auprès des victimes d'agression sexuelle si:
  - la personne victime souhaite réaliser une trousse médicolégale (l'agression remonte à cinq jours ou moins) ou une trousse médicosociale.



# **Ressources additionnelles**

### Soutien, écoute et conseils:

Info-Social: 8-1-1

#### Violence sexuelle:

Info-aide violence sexuelle: 1 888 933-9007

Interligne – Pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre: 1 888 505-1010 Ligne info DPCP violence conjugale et sexuelle – Pour obtenir plus d'information sur le

processus judiciaire: 1 877 547-3727

#### Signalement:

Services d'urgence: 9-1-1

Centrale de l'information criminelle: 1 800 659-4264

Échec au crime (signalement anonyme): 1 800 711-1800 ou echecaucrime.com

Québec.ca/agression-intoxication



